



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

55-723-14 Pszichiátriai szakápoló és gyógyfoglalkoztató

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Infirmier(ère) psychiatrique et ergothérapeute

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- planifier et réaliser le traitement des patients de la psychiatrie de manière cohérente à leurs besoins actuels, aux règles professionnels, et aux normes éthiques et juridiques;
- observer continuellement et évaluer l'état des patients, documenter les résultats de l'observation, et les montrer au médecin;
- effectuer des activités en équipe, participer dans le processus complexe de réhabilitation en tant que membre de l'équipe, en fonction de son niveau de connaissance;
- effectuer la thérapie médicamenteuse prescrite, vérifier et documenter la prise de médicaments;
- reconnaître des effets et effets secondaires de médicaments psychiatriques;
- reconnaître la crise ou le comportement/l'état comportant des risques et prendre des mesures nécessaires;
- utiliser les éléments de communication conformément à l'état mental des patients, facilitant ainsi le processus de rétablissement;
- encourager les patients et leurs proches parents, effectuer des activités éducatrices en matière de santé;
- reconnaître des situations de conflit et commencer à les résoudre;
- participer à la prévention, à l'éducation en matière de santé, et à la prévention des formes de comportement d'auto-agression;
- apprendre et faire pratiquer des techniques au sujet de l'ergothérapie, adoptant ainsi des habitudes, et développant des compétences, des aptitudes et des systèmes cognitifs;
- reconnaître les formes de comportement déviantes;
- satisfaire aux besoins fondamentaux et de plus haut niveau des patients psychiatriques en adaptant à l'âge;
- fournir des soins psychiatriques en adaptant à l'âge des patients;
- contribuer à l'enregistrement des tests psychologiques;
- préparer les patients et contribuer aux pratiques diagnostiques ou thérapeutiques psychiatriques;
- appliquer des mesures restrictives, si nécessaire;
- effectuer des activités de santé mentale;
- continuer l'éducation sanitaire en tenant compte de l'âge;
- adopter des habitudes, développer des compétences, des aptitudes et des systèmes cognitifs.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3311 Infirmier(ère), Infirmier(ère) spécialisé(e)

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministre des Ressources Humaines</p>																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 55 Qualification additionnelle complétant la qualification professionnelle de niveau avancé, basé principalement sur la qualification professionnelle ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être obtenu dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 45%;">Reproduction des connaissances théoriques</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Connaissances théoriques - épreuve orale</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Tâches de soins liées aux soins psychiatriques, à l'ergothérapie</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">50.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Reproduction des connaissances théoriques	5	25.00	Épreuve orale	Connaissances théoriques - épreuve orale	5	25.00	Épreuve pratique	Tâches de soins liées aux soins psychiatriques, à l'ergothérapie	5	50.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Reproduction des connaissances théoriques	5	25.00														
Épreuve orale	Connaissances théoriques - épreuve orale	5	25.00														
Épreuve pratique	Tâches de soins liées aux soins psychiatriques, à l'ergothérapie	5	50.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie dans l'Arrêté n° 27/2016 (IX. 16.) du Ministère des Ressources humaines.</p>																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 45 % Pratique: 55 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1440 heures

Niveau d'entrée requis:

- baccalauréat,
- 55 723 01 Infirmier(ère),
- 55 723 02 Infirmier/-ière en puériculture et en pédiatrie.
- Outre les qualifications professionnelles sous les numéros 55 723 01, 55723 02, des qualifications d'infirmier obtenues dans le cadre d'une formation de base ou un master de soins et de soins des malades doivent être considérées comme des qualifications professionnelles

Modules d'exigences professionnelles:

11215-12 Soins spécialisés de la psychiatrie
11905-16 Psychiatrie d'enfant et d'adolescent
11216-12 Interaction aux soins psychiatriques
11217-12 Ergothérapie

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET